



LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Tél. : 48.44.31.07

39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

Compte-rendu de la Réunion tenue le samedi 29 septembre 2001 au Restaurant "Le Louis XVII" 40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}

Étaient présents :

M. Hamann	Président
M ^{me} de La Chapelle	Vice-Présidente
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général Adjoint
M ^{me} Pierrard	Trésorière

et

M^{mes} de Confevron, Desmangeot, d'Emsar, de Lavigne, Védrine,
MM. Bancel, Bouvet, de Jenlis, Gautier, de La Forest-Divonne, Pietrek, Turpault.

Étaient excusés

M^{me} Collon-Sabourin,
MM. Duceœur, Spitzer.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I – La vie du Cercle

- Depuis la rentrée le Cercle a enregistré deux nouvelles adhésions, et un départ, celui de M. Delpont
- M. Hamann nous lit le texte qu'il a envoyé à la Presse à propos du cœur de Louis XVII :

Rebondissement de l'Affaire Louis XVII Le cœur analysé en avril 2000 était-il le cœur de Louis XVII ?
Certainement pas, et voici pourquoi :

La récente découverte d'une lettre aux Archives des Jésuites à Vanves nous incite à revenir sur l'affaire du cœur de l'Enfant mort au Temple.

En effet, en 1885, un certain Père Bale nous fait découvrir la présence à Froshdorf d'un cœur d'enfant. Mais, de qui est-il ?

17 OCTOBRE 1885 ⁽¹⁾

Le Père Bole, confesseur du Comte et de la Comtesse de Chambord, écrit à l'un de ses amis, le Père de Boylève. Dans sa lettre, le Père Bole précise :

«... Ce cœur ⁽²⁾ Monseigneur (le Comte de Chambord) l'a reçu après avoir fait examiner toutes les pièces et documents qui en constatent l'authenticité ... »

24 AOÛT 1883

C'est le décès du Comte de Chambord. Or, si le Comte de Chambord a reçu un cœur à Froshdorf, c'est donc avant 1883.

JUILLET 1895

Remise du « cœur de Pelletan » à Froshdorf par Don Carlos, duc de Madrid.

DEUX QUESTIONS DE POSENT :

1. En 1895, il y aurait donc deux « cœurs de Pelletan » à Froshdorf, ce qui est impossible.
2. Quel est le cœur qui a été remis à M. le Duc de Baufremont par la Princesse Massimo en 1975 ?

Par conséquent, sur quel cœur a-t-on prélevé l'A.D.N. mt en l'an 2000 ?

De plus, la comtesse de Chambord étant morte en 1886 et le Père Bole, décédé en 1890, aucun de ces deux témoins n'ont pu intervenir lors de l'arrivée du « cœur Pelletan » de 1895. Examinons ce qui s'est passé au cours de ces années :

MOTS SUR LE CŒUR DU PREMIER DAUPHIN ⁽³⁾

Depuis 1789, le cœur du premier Dauphin est conservé au Val de Grâce. En octobre 1793, lors des actions dévastatrices des révolutionnaires, le Val de Grâce est mis à sac. Or, le Sieur Legoy, secrétaire du Comité de l'Observatoire, recueillit le cœur du premier Dauphin désigné par la gravure sur la double enveloppe de plomb et de vermeil

Le Sieur Legoy, dans la crainte d'être inquiété par son « larcin », le remit à son père. Lors du décès de ce dernier, survenu le 1^{er} août 1811, ce dépôt restera entre les mains de la veuve. Après divers choix possibles, la veuve Legoy remit le cœur au Sieur nommé Thévenin.

Le 2 septembre 1817, ce cœur est entre les mains du maire du 12^{ème} arrondissement.

Louis XVIII imagina que le cœur du 1^{er} Dauphin soit réuni à Saint Denis avec le cœur de Louis XVII (celui de Pelletan). Manifestation qui se ferait sans pompe, mais néanmoins avec les cérémonies convenables. Or, depuis 1817, cette réunion ne s'est jamais faite et l'on ignore ce qu'est devenu le cœur du premier Dauphin.

POUR CONCLURE

De quel cœur a-t-on prélevé l'A.D.N. en l'an 2000 ?

Il y a de fortes chances que ce soit celui qui était conservé par le Comte de Chambord et vraisemblablement avant lui par la duchesse d'Angoulême. Ce cœur était sans doute celui du premier Dauphin, Louis Joseph Xavier, mort à sept ans en 1789, cœur qui avait été sauvé de la profanation du Val de Grâce et qui s'était retrouvé à la mairie du 12^{ème} arrondissement (5^{ème} nouveau) en 1817 sous la Restauration. Il est hors de question que la famille royale se désintéresse de cette pieuse relique. Et, l'on comprend mieux la disparition soudaine dudit cœur car il avait rejoint les précieuses reliques de la duchesse d'Angoulême. C'est ainsi qu'en 1975, le cœur remis à Saint-Denis était toujours celui du premier Dauphin.

Lorsqu'on prélevé les A.D.N., les résultats furent concluants : le cœur de Louis Joseph Xavier était bien celui d'un Hasbourg.

Le Président, Jacques HAMANN

- (1) Recherches faites par Madame de La Chapelle, Vice-Présidente du Cercle d'Études Historiques sur la Question Louis XVII, aux Archives des Jésuites à Vanves (92)
- (2) Il s'agit du cœur subtilisé par Pelletan Par conséquent, sur quel cœur a-t-on prélevé l'A.D.N.mt en l'an 2000 ?
- (3) Archives Nationales F7 4389

- A propos du livre de M. Michel Benoit :

Extrait de la lettre que M. Benoit a adressé au Président :

« Je vous remercie vivement pour l'intérêt que vous portez à l'événement qui est la sortie de mon ouvrage sur LOUIS XVII :

« **L'affaire LOUIS XVII. Autopsie d'un secret d'état.** », ... je tenais à apporter quelques précisions quant au contenu de celui-ci et aux motivations qui ont déclenché l'écriture et la publication de mon ouvrage. Tout d'abord, comme vous l'avez constaté sans doute, ce livre comporte un certain nombre d'erreurs infimes peut-être, mais qui ont de l'importance et que je vais tenter de rétablir immédiatement.

Le domaine de Chadieu ne se trouve pas au nord de Clermont mais bien au sud, non loin de Courgoul et d'Auzolette, lieu de naissance d'Admirat, ce qui en ait, loin de discréditer ma thèse, la renforce d'autant plus en ce qui concerne le fameux « Cercle Auvergnat ». Mes sources généalogiques concernant le Baron de Batz ont été puisées chez Lenotre, mais il faudrait effectivement s'assurer de quelques points qui paraissent encore obscurs à ce jour.

Mes sources bibliographiques n'ont pas été publiées. C'est un oubli de l'éditeur. Toutefois je les tiens à votre disposition (il y en a trois pages). ... »

- Commentaire de Mme de La Chapelle, vice-Présidente :

Le livre de Michel Benoit, nouveau membre de notre Cercle, présente ce que nous demandons à tout ouvrage sur l'énigme Louis XVII : l'absence de tout préjugé politique ou historique et de référence préliminaire à un quelconque prétendant. On peut ne pas être d'accord avec la solution présentée par Michel -Benoît , mais on doit reconnaître l'honnêteté de ses recherches, ainsi que plusieurs avancées positives que je détaillerai plus loin.

Quel dommage, cependant, que M. Benoit n'ait pas fait partie du cercle plus tôt !

Effectivement, il aurait évité quelques erreurs sur des points qui ont été assez solidement établis pour qu'on puisse parler de certitudes. En voici des exemples :

p. 14 : La relève des commissaires ne se fait pas le soir du 19 janvier (29 nivôse) . En fait, il y a eu relève, mais le pouvoir avait disparu ; nous avons pu retrouver sa trace. Les commissaires pour le 30 nivôse sont **Langlois**,

Lecomte, Legendre et Levasseur, qui ont donc succédé immédiatement à Cochefer, Lasnier, Legrand et Lorinet .

p. 14 : les Simon partent rue des Cordeliers. Non, ils restent dans l'Enclos du Temple. Ils ne déménageront aux Cordeliers que le 2 juillet 1794 . C'est le baron de Richemont , ami de Morin de Guérivière, qui prétendra qu'ils sont partis avec une voiture d'Ojardias. En fait, ils n'avaient pratiquement rien à eux au Temple, tout le matériel (literie, casseroles etc ...) ayant été fourni par l'administration des prisons. Leur linge personnel se réduisant à la portion congrue (voir les factures Clouet) , un simple ballot a dû suffire pour faire une cinquantaine de mètres. Les sacs vus à travers les fentes des abat-jour par les princesses royales devaient contenir les gravats nécessités par les travaux au 2^{ème} étage de la grosse Tour.

p. 55 : texte erroné pour le garde-notes Payan .

Ex : Charger le maire et l'agent national de l'exemption. c'est exécution qu'il faut lire. Lenôte n'avait pas encore la bonne version attestée par Michel Fleury. Botto s'orthographe Botot .

J'arrêterai là , car il est plus intéressant de recenser des éléments positifs. J'en retiendrai deux qui donnent matière à réflexion :

p. 66 : le 9 thermidor, un procès-verbal de la Commune indique qu'on a ôté l'Adjudant Général Giaud (Giost) et sa compagnie de la garde du Temple - pour aller chercher Couthon à la Mairie - sans qu'un autre procès-verbal ne mentionne son remplacement à cet endroit hautement stratégique. Lorsqu'on sait la Commune aux ordres des Robespieristes, « on comprend mieux que dans des circonstances comme celles d'une insurrection, on ne prenne pas de précaution pour la garde d'un enfant qui n'a aucun intérêt » (Fin de citation)

p. 90 : L'enfant est mort dans la chambre de la Reine (ancien salon de compagnie de la petite Tour). Cette chambre était d'ailleurs au 2^{ème} étage *entresolé* de cette Tour - plan des travaux sous Louis XV.

Mais il est exact que pour l'autopsie, **le corps a été rapporté dans la chambre officielle, au 2^{ème} étage de la grosse Tour**. En effet, Pelletan déclare : « parvenus au 2^{ème} étage, dans un appartement dans la seconde pièce » (la 1^{ère} étant l'antichambre). Cette description ne peut concerner la petite Tour, car l'on accédait à la chambre de la reine par un passage ouvert sur l'escalier qui n'était pas une pièce séparée.

Rien ne devait laisser soupçonner qu'on pouvait utiliser la petite Tour pour mettre Louis XVII. Pourquoi ?

Ces réflexions, et d'autres tout aussi pertinentes, font l'intérêt du livre de M. Benoît.

- Mme Védrine :

Le 19 janvier est une date séduisante, mais si on enlève Louis XVII il faut le remplacer par un substitué. La chambre qui doit le recevoir ne sera prête que 10 jours plus tard. Alors les gardes qui le connaissaient auraient constaté la substitution tout de suite.

II – Internet

M. Hamann demande que les rubriques « les Recherches » soient disponibles sur notre site Internet, en particulier lorsqu 'elles traites de nouveautés révéllées par les Membres du Cercle. Les anciens comptes-rendus seront progressivement transférés sur le site.

III – L'Iconographie

La prochaine fiche sera consacrée à Marino Bovi. Une demande de renouvellement de la cotisation à l'iconographie sera prochainement expédiée.

IV – Les recherches

❖ par Mme de la Chapelle

Actualités de l'été

Les membres du Cercle seront heureux d'apprendre que « l'installation solennelle et définitive » (texte de l'invitation de l'Institut de la Maison de Bourbon) du cœur présumé de Louis XVII a été évitée et que le 8 juin 2001 a été célébrée à la Basilique de Saint Denis une simple messe de Requiem.

L'avis autorisé d'un spécialiste de médecine légale (2 juillet 2001)

Il s'agit d'une lettre du Dr Geoffroy Lorin de la Grandmaison, du service d'Anatomie Pathologique et de Médecine Légale de l'Hôpital Raymond Poincaré à Garches (92) (Cette lettre m'a été aimablement communiquée par Madame Duvielbourg).

Le médecin répond à l'affirmation de M. Philippe Delorme, suivant laquelle la mensuration du cœur faite par le docteur Martellière (en 1895) pourrait avoir intégré le segment d'aorte ascendante de 2 cm - ce qui réduirait fortement la différence de taille des cœurs examinés en 1895 et en 2000 - Voici l'avis du spécialiste :

« Cette explication est peu vraisemblable, la hauteur du cœur étant normalement toujours mesurée de la pointe à la base du cœur, sans inclure l'aorte et l'artère pulmonaire. L'isolement du cœur est classiquement réalisé lors d'une autopsie de la façon suivante :

Après ouverture du péricarde, une section de l'artère pulmonaire et de l'aorte ascendante est pratiquée par le sinus de Theile, suivie d'une section des veines caves et pulmonaires. Le cœur isolé présente donc toujours à sa base un segment d'aorte ascendante et d'artère pulmonaire, de longueur variable, *faisant souvent de 1 à 3 cm*. **La présence d'une longueur identique d'aorte ascendante (2 cm) dans la description des deux cœurs ne peut donc servir comme argument d'identification.** » (Fin de citation) Cette conclusion très ferme clôt, à mon avis, le débat sur ce point.

M .Delorme et le cœur ... de Louis XIII !

Dans son numéro de juillet - août 2001, la revue « l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux » publie un stupéfiant article de M. Delorme sous le titre « Cœur conservé dans une urne ».

A la fin de cet article, consacré à l'embaumement des cœurs à l'époque d'Anne d'Autriche, M. Delorme affirme qu'il a eu « l'insigne honneur » d'ouvrir l'urne qui contenait le cœur de **Louis XIII** (urne qui se trouverait dans la basilique de St Denis et aurait également été sauvée à la Restauration !). Il prétend que le cœur, entouré de bandelettes, est « bourré » d'aromates ...

- Si le cœur de Louis XIII se trouve bien à St Denis, à quel titre M. Delorme avait-il eu l'autorisation d'en ouvrir officiellement le réceptacle ?
- Quelle autorité a donné le feu vert pour cette étrange exploration ?
- Et si le cœur était « entouré de bandelettes », comment sait-on qu'il est bourré d'aromates ?

Tout ceci est, bien sûr, à vérifier.

Retour à l'histoire.

M Duval, membre du Cercle, m'envoie une intéressante étude sur Arnould Morin de Guérivière (1748-1824) père du faux dauphin Alexis Morin de Guérivière.

Arnould Morin de Guérivière était en 1795 secrétaire greffier de police de la section Bonne Nouvelle à Paris, et à ce titre, était bien placé pour fournir des passeports. Il en fournira, du reste à Genès Ojardias, voiturier, qui partit en Auvergne le 7 juin, veille de la mort de l'enfant du Temple, avec le jeune Alexis Morin.

Pas si jeune que cela, Alexis, puisqu'il était né en 1779 et qu'il avait donc 16 ans. Et si l'on étudie de plus près la famille Morin, on s'aperçoit qu'Alexis Joseph avait un plus jeune frère, Nicolas Marie, né en 1786, et donc beaucoup plus près de l'âge de Louis XVII (Renseignements généalogiques provenant de M .Maurice Etienne). Je laisse ici la parole à M. Duval :

« Si la Convention a demandé Alexis qui était de faible constitution ..., c'est sans doute que celui-ci était le plus ressemblant avec le prisonnier du Temple. Dans ce cas, puisque Alexis avait 16 ans et était déjà grand, la Convention reconnaissait ipso facto que le prisonnier était grand et ressemblait à un enfant de 16 ans. Et cela était connu depuis le 9 thermidor : c'est-à-dire que Barras, Goupilleau et les autres conventionnels ne connaissaient que cet enfant.

En effet, si l'on avait voulu trouver un enfant plus près de l'âge du Dauphin, il aurait fallu demander à Morin son second fils Nicolas, qui lui, avait quasiment l'âge du Dauphin puisqu'il était né en 1786.

En conséquence, on peut légitimement considérer que l'enfant découvert le 9 thermidor avait déjà été substitué ».

C'est en effet un excellent indice supplémentaire que la substitution avait été effectuée avant l'arrivée de Barras au Temple le matin du 10 thermidor .

V – Questions diverses

Mme de La Chapelle recommande le film « L'anglaise et le duc » à la fois pour le sujet et aussi pour la manière dont il est traité.

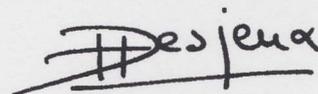
Quelques cassettes vidéo du 3^{ème} Colloque de 1999 sont encore disponibles. Elles sont à commander au siège du Cercle.

Les prochaines réunions auront lieu aux dates suivantes :

27 octobre 17 novembre 15 décembre

La séance est levée à 17h15

le Secrétaire Général



Édouard Desjeux